

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1281 5 décembre 1949

n° 1281 5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 décembre 1949

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1949

Date du numéro

31 décembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 787 du 22 juillet 1949 engageant M, Arrady (Basile) en qualité de surveillant de travaux à salaire journalier est et demeure rapportée. La présente décision aura effet pour compter du 11 décembre 1949.